



Lifepartners

Insurance & Solutions

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

1. DONNÉES COLLECTÉES PAR LIFEPARTNERS

Les données à caractère personnel sont définies par référence au Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et toute autre législation ou réglementation en vigueur au Luxembourg (ci-après les « Législations et réglementations en matière de données à caractère personnel ») dans le cas des données concernant une personne physique identifiée ou identifiable.

Cela inclut toute donnée grâce à laquelle une personne physique peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Dans le cadre de la présente Politique, cela concerne toute personne physique auprès de qui des données à caractère personnel sont collectées puis traitées (ci-après individuellement une « Personne concernée » et collectivement des « Personnes concernées »). Les données à caractère personnel collectées incluent notamment, mais sans que cela ne soit limitatif, les noms, le lieu et la date de naissance, l'adresse, le numéro d'identification national, la profession et le patrimoine de la Personne concernée. Toutes ces données seront ci-après désignées des « données à caractère personnel ».

Les données à caractère personnel collectées, conservées et traitées incluent :

- Des données à caractère personnel d'identification telles que, mais sans que cela ne soit limitatif, les noms et prénoms ;
- Des données à caractère personnel d'identification émises par les pouvoirs publics telles que le numéro de Sécurité sociale, de carte d'identité ou de passeport ;
- Des données à caractère personnel d'identification électronique telles que les adresses électroniques ;
- Des données à caractère personnel de localisation électronique telles que le numéro de téléphone portable ;
- Des données à caractère personnel professionnelles telles que le métier ou la profession ;
- Des données à caractère personnel financières spécifiques telles que le numéro d'identification fiscale et les revenus annuels, le patrimoine, ...
- Des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques personnelles telles que l'âge et le sexe ;
- Des données à caractère personnel relatives à la composition du foyer telles que la situation matrimoniale ;
- Des données à caractère personnel relatives aux études et à la formation.

Dans le cas d'une garantie décès complémentaire applicable au Contrat, les données à caractère personnel collectées, conservées et traitées peuvent notamment inclure :

- Des données à caractère personnel relatives au physique telles que le poids ;
- Des données à caractère personnel relatives à la santé ;
- Des données à caractère personnel relatives au mode de vie telles que la consommation d'alcool et de tabac.



Toutefois, dans ce dernier cas de figure (garantie décès), Lifepartners agit uniquement en tant que sous-traitant de la compagnie d'assurances concernée par ce contrat, ne faisant que transmettre, sans les conserver, les données à caractère personnel à la compagnie d'assurances. Toutes les données à caractère personnel sont fournies par la personne concernée par les moyens suivants :

- Une demande de souscription d'un contrat ;
- Les courriers postaux ou électroniques envoyés à Lifepartners ou les appels téléphoniques reçus par Lifepartners ;
- Les manifestations et autres conférences organisées par Lifepartners auxquelles la personne concernée participe.

Aux fins de la bonne exécution d'un contrat d'assurance, les données à caractère personnel collectées sont susceptibles d'inclure les données à caractère personnel de personnes concernées autres que le souscripteur et l'assuré (par exemple, mais sans que cela ne soit limitatif, celles concernant le bénéficiaire ou le(s) cessionnaire(s) du contrat). Le souscripteur et l'assuré comprennent et reconnaissent que l'intérêt légitime de Lifepartners est de lui permettre de collecter et de traiter ces données à caractère personnel. Lifepartners prendra bien soin de trouver un juste équilibre entre la finalité recherchée et le respect de la vie privée de la (des) personne(s) concernée(s).

2. NATURE ET FINALITÉS DU TRAITEMENT

Le souscripteur comprend que pour conseiller et ou souscrire un contrat, il est obligatoire que Lifepartners collecte diverses données à caractère personnel concernant les personnes concernées mais également afin de lui permettre de satisfaire à diverses obligations légales et réglementaires qui lui incombent telles que celles liées à la prévention du blanchiment de capitaux et/ou du financement du terrorisme.

Pendant la durée du/des contrats, Lifepartners pourra également devoir collecter des données à caractère personnel supplémentaires auprès des personnes concernées afin de mettre à jour ses données et de permettre aux personnes concernées d'accéder à de nouvelles fonctionnalités.

Lifepartners utilisera, dans un premier temps, les données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations contractuelles envers la personne concernée ou pour prendre des mesures précontractuelles à la demande de la personne concernée, notamment pour :

- Évaluer les risques ;
- Élaborer la stratégie et le profil d'investissement de la personne concernée ;
- Traiter la souscription ;
- Rédiger, transmettre et administrer la proposition de contrat à (aux) compagnie(s) d'assurance.

Lifepartners traitera également les données à caractère personnel afin de se conformer à toutes les obligations légales, réglementaires et administratives auxquelles il est soumis, notamment dans les domaines suivants :

- Prévention et détection du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et les poursuites en la matière ;
- Respect des législations en matière d'assurance ou toute autre législation ;
- Lutte contre la fraude fiscale ;
- Respect des obligations fiscales, ce qui inclut les obligations de déclaration obligatoire, les déclarations d'impôt et leur paiement ;
- Mise à jour des archives concernant la personne concernée.

Lifepartners les traitera également à des fins de prospection et de transmission à la personne concernée d'offres commerciales. Par le présent document, le client reconnaît explicitement qu'il a été informé de la collecte et du traitement de ses données à caractère personnel ainsi que de celles concernant d'autres personnes concernées et reconnaissent que Lifepartners les collectera, les conservera et les traitera aux fins décrites ci-dessus.

3. DURÉE DU TRAITEMENT

Le souscripteur comprend que pour conseiller et ou souscrire un contrat, il est obligatoire que Lifepartners collecte diverses données à caractère personnel concernant les personnes concernées mais également afin de lui permettre de satisfaire à diverses obligations légales et réglementaires qui lui incombent telles que celles liées à la prévention du blanchiment de capitaux et/ou du financement du terrorisme.



4. DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

Conformément aux législations et réglementations en matière de données à caractère personnel et toute autre législation ou réglementation applicable, la personne concernée a le droit de :

1. Obtenir des informations transparentes sur les données à caractère personnel collectées et sur le traitement effectué sur celles-ci.
2. Demander à Lifepartners l'accès aux données à caractère personnel et notamment afin d'obtenir des informations sur les finalités du traitement, les catégories de données à caractère personnel concernées et les destinataires ou catégories de destinataires à qui elles ont été divulguées.
3. Demander la rectification des données à caractère personnel, à savoir demander que des données à caractère personnel spécifiques soient rectifiées dans les systèmes de Lifepartners si l'un des fondements juridiques s'applique.
4. Demander une limitation du traitement, à savoir que si l'un des fondements juridiques s'applique, demander que des données à caractère personnel ne soient traitées, à l'exception de toute conservation, qu'avec le consentement de la personne concernée, ou en vue de la constatation.
5. L'exercice ou la défense de droits en justice, ou en vue de la protection des droits d'une autre personne physique ou morale.
6. S'opposer au traitement de toute donnée à caractère personnel en rapport avec sa situation particulière.
7. Demander la portabilité des données à caractère personnel la concernant.
8. Utiliser son droit à l'oubli, à savoir demander l'effacement de l'intégralité des archives de l'assureur la concernant.
9. Recevoir une notification en cas de violation des données à caractère personnel, à savoir si des données à caractère personnel collectées et traitées par Lifepartners sont perdues ou font l'objet d'une intrusion ou d'une divulgation non autorisée qui est susceptible d'engendrer un préjudice grave pour la personne concernée.
10. Retirer son consentement à tout moment si le traitement des données à caractère personnel est basé sur celui-ci (à savoir par exemple, mais sans que cela ne soit limitatif, aux fins d'offres commerciales).
11. Introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle du Luxembourg, à savoir envoyer une lettre de réclamation à la Commission Nationale pour la Protection des Données, 1, Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Lifepartners se réserve le droit de refuser de répondre à la demande faite par la personne concernée dans les situations suivantes :

- Lorsque les informations fournies pour appuyer la demande ne lui permettent pas de spécifiquement identifier la personne concernée à l'origine de la demande ; ou
- Lorsque les demandes d'une personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif.